

## **PROFIL DE POSTE**

Date de création: 25/03/2008

Dernière mise à jour : 25/08/2014

## AIDE - SOIGNANT A DOMICILE

## 1. DEFINITION

L'aide soignant contribue à la prise en charge de la personne dépendante et /ou malade. Elle travaille en collaboration, sous la responsabilité et l'encadrement d'un(e) infirmier(e) coordinateur, à des soins visant à répondre aux besoins de soins d'hygiènes et de continuité de la vie, de maintien au domicile et à compenser totalement ou partiellement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne prise en charge par le SSIAD.

Le décret du 25 juin 2004 précise que les interventions du SSIAD concernent :

- les personnes âgées de soixante ans et plus, malades ou dépendantes ;
- les personnes adultes de moins de soixante ans présentant un handicap ;
- les personnes adultes de moins de soixante ans atteintes de pathologies ou affection chroniques (7° du I article L312-1 et 3° et 4° de L322-3)

# 2. FORMATION - QUALIFICATION

- L'emploi est accessible à partir d'une formation de niveau V, le diplôme professionnel d'aide -soignant, acquis en formation initiale ou continue.
- Profession:
  - Arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant
- Formation :
  - Décret n°96-729 du 12 août 1996 modifiant le décret n° 94-626 du 22 juillet 1994 relatif à la formation des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture et modifiant le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture
  - Arrêté du 22 juillet 1994 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant et au certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture
- Un permis de conduite B est indispensable
- L'état de santé doit être compatible avec l'aptitude à la conduite et la manutention de personne.

## 3. POSITION DANS LA STRUCTURE

- <u>Liaisons hiérarchiques</u>:
  - Directeur
  - Infirmier(e) coordinateur(rice)
- <u>Liaisons fonctionnelles</u>:
  - IDEH
  - Responsable Qualité

## 4. HORAIRES DE TRAVAIL

Fonctionnement du service :

Temps partiel 0.75 ETP

## Plages horaires:

- SSMA: 7h30 à 12h00 - SMA+: 8h00 à 12h00

- SSJO: 7h30 à 12h00 et de 16h30 à 20h30

SSJE: 7h30 à 13h55

- SSJJ: 7h30 à 13h55 et de 16h30 à 20h30

- SS+: 7h30 à 13h50 - SSSO: 16h30 à 20h30

#### Week-end :

A titre indicatif 1 week-end travaillé sur 2

## 5. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

#### **5.1. LIEUX D'ACTIVITE**

L'aide soignant intervient au domicile des personnes âgées, dans le cadre du Service de Soins Infirmiers A Domicile.

### 5.2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

### Activités relationnelles

- o Prendre connaissance avec l'infirmier(e) coordinatrice de l'évaluation des besoins de la personne et des aides à lui apporter.
- o Se rendre chez la personne avec le véhicule de service.
- o Saluer la personne, se présenter, pénétrer dans le domicile avec respect.
- o Etablir une relation de confiance avec la personne âgée et sa famille.
- o Etre à l'écoute, déceler et évaluer les besoins, les satisfactions et les attentes.
- Avoir un rôle de prévention, de stimulation et d'éducation auprès de la personne âgée en fonction des objectifs établit avec l'équipe.
- Respecter le rythme de la personne, ses habitudes, ses valeurs, sa responsabilité et sa dignité.
- Accompagner la personne en lui assurant sécurité et confort.
- o Assurer les transmissions orales et écrites sur le cahier de liaison à domicile, le classeur du bureau, et sur le logiciel de gestion des dossiers informatisés.
- o Maintenir de bonnes relations et collaborer avec les autres intervenants (médecin, IDEL, aides ménagères, famille, administration) dans l'aide à apporter aux personnes ayant perdu leur autonomie.
- o S'assurer que la personne n'a plus besoin des services avant de partir.
- o S'assurer que la personne porte le médaillon d'alerte et/ou téléphone à portée.

### Activités de soins :

- o Soins d'hygiène et de nursing pour les personnes dépendantes requérant des gestes spécifiques (grille GIR entre 1 et 4)
  - Toilette variable selon le planning et les besoins : toilette complète, aide à la toilette, douche/bain, rasage, pédiluve, capiluve
  - Soins de bouche
  - Soins d'incontinence (change complet, bandinette, étui pénien, changement de poche...)
  - Habillage et déshabillage
  - Lever et coucher
  - Installation et préparation éventuelle pour les repas.
  - Installation pour activités diverses.
  - Réfection du lit si médicalisé avec changement de draps si nécessaire.

## Prévention des escarres

- Massages adaptés
- Proposition de matériel d'aide à la prévention
- Changements de position
- Surveillance de l'hydratation
- Change régulier
- Education et information du bénéficiaire et de son entourage

## Surveillance paramédicale

- Observation de l'état de la personne
- Surveillance de la température si besoin
- Surveillance mensuelle du poids
- Surveillance des urines : aspect, coloration, diurèse ...
- Surveillance des selles : fréquence, quantité, aspect, coloration...

## o Autres tâches en liaison avec l'infirmier(e)

- Aide à la prise médicamenteuse
- Pose de bas de contention
- Instillation de collyres
- Surveillance de la tension
- Surveillance de la glycémie capillaire

### Activités complémentaires administratives :

- o Tenir à jour les différents supports de transmissions écrites
- o Participer aux séances de transmissions orales journalières
- o Participer à l'élaboration des objectifs de soins
- Utiliser les outils du service (logiciel, dossiers, protocoles...)
- o Participer à l'encadrement des stagiaires en formation

## 9. EVALUATION

- Entretien individuel d'évaluation annuel (infirmière coordonnatrice).
- Enquête de satisfaction annuelle adressée aux usagers et/ou leurs aidants.

ELABORATION Noms (fonctions), date	VALIDATION TECHNIQUE Nom (fonction), signature, date	VALIDATION HIERARCHIQUE Nom (fonction), signature, date
Groupe de travail : équipe AS	Mme GARCIA Sandrine, IDE Co.  Signé	• M.AREVALO, Directeur
19/05/2014	25/08/2014	25/08/2014



Association JOSEPH SAUVY – 23, rue François Broussais - 66 028 PERPIGNAN cedex.